



15 allée de l'école Mairie
07150 SALAVAS
Tél : 04.75.88.02.64
Fax : 04.75.88.15.86
Email : mairie@salavas.fr

CARTE AGE D'OR – CCAS de SALAVAS

INFORMATION AUX ASSOCIATIONS

Mesdames, Messieurs les responsables d'associations,

Par la présente, je vous informe de la mise en place par le CCAS de Salavas de la carte Age d'or en remplacement de la carte Sénior.

D'une valeur de 50 euros, cette carte est destinée aux personnes de plus de 65 ans, afin de permettre l'accès aux activités culturelles, sportives, sorties, voyages organisés par une association.

La somme de 50 euros est à déduire par l'association du règlement de la licence, cotisation ou participation financière, sur présentation de la carte Age d'Or complétée par le CCAS de la Mairie de Salavas.

Afin d'obtenir le remboursement du montant déduit, Cette carte Age d'Or est à renvoyer à « CCAS - Mairie de SALAVAS – 15 allée de l'école 07150 SALAVAS » à l'attention de Martine Roux, par votre association ou club, avec une facture, afin que nous puissions vous régler la participation accordée.

Nous vous remercions de bien vouloir informer les membres de votre association de cette mise en place, à cet effet, vous trouverez ci-joint la présentation de cette carte Age d'Or.

Cordialement

Le CCAS

